

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties  
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Comité I

Viande de brousse

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

*Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base du document CoP14 Doc. 65 (Rev. 1) après discussion et approbation des projets de décisions à la 11<sup>e</sup> session du Comité I.*

***A l'adresse du groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse***

- 14.XX Le groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse est invité à collaborer avec la Convention sur la diversité biologique et avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et à attirer l'attention du Comité permanent et/ou de la Conférence des Parties sur toute question relative à l'application de la résolution Conf. 13.11.
- 14.XX Le groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse est invité à poursuivre ses travaux, également en collaboration avec le Groupe de liaison de la Convention sur la diversité biologique sur les ressources forestières non ligneuses, et à faire rapport au Comité permanent sur les progrès d'application des plans d'action nationaux relatifs au commerce de la viande de brousse et sur d'autres initiatives qu'il prend à ce sujet. Un rapport sur la question de la viande de brousse devrait être soumis à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.